

DUBLIN – Réunion conjointe du Conseil de l'ICANN et le SSAC
Mardi 20 octobre 2015 – 18h15 à 19h15 IST
ICANN54 | Dublin, Irlande

STEVE CROCKER:

Réunion du conseil d'administration de l'ICANN avec le SSAC, nous avons eu nos réunions avec les autres parties de la communauté, mais c'est le moment de la journée où l'on se réunit avec les gens qui savent comment les choses fonctionnent et se divisent. J'ai entendu une rumeur qui disait qu'il y avait une certaine préoccupation pour savoir s'il y avait suffisamment de représentations ici, et si nous allions vous accorder suffisamment d'attention. J'aimerais demander aux membres du conseil d'administration de se lever pour que vous puissiez voir de vos propres yeux que nous vous accordons l'attention comme il se doit. Je vais maintenant passer aux nouveaux membres du conseil d'administration, Lito. Lousewies. Et Ron. Il est sorti de la salle. Voilà nous sommes ici. Vous avez maintenant la parole. On a demandé à chaque groupe la même question, vous êtes l'une des organisations qui fait partie du CCWG. La proposition, si on part du principe que cette proposition va arriver, vous sera présentée et vous aurez à la ratifier ou la rejeter, ou la modifier.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

PATRICK FALSTROM : Nous avons deux membres SSAC au CCWG, à savoir Lyman Chapin et Julie.

STEVE CROCKER: Je suis sûr qu'il y a certainement un bon flux de communication, vous savez très bien ce qui s'y passe et il n'y aura pas vraiment de surprise.

PATRICK FALSTROM : Effectivement, on a passé une heure cet après-midi à parler de cela, on nous a fait rapport sur les différentes questions où l'on souhaitait avoir tout le soutien du SSAC sur ce qui allait se passer sur les réunions de demain.

STEVE CROCKER: Je vais céder la parole pour passer au vif du sujet.

PATRICK FALSTROM : Merci, nous avons le président du SSAC et plusieurs membres. J'aimerais que les membres du SSAC se lèvent dans la salle. Suzanne tu devrais te lever aussi. Il y a trois points que l'on aimerait aborder, d'abord le suivi des avis du conseil d'administration, ensuite le deuxième point, l'espace des noms uniques, et le suivi du 5063. On va commencer par le suivi des

avis du conseil d'administration. Nous aimerions réaffirmer que nous pensons que ce point est extrêmement important, il y a un certain nombre de recommandations que nous envoyons au conseil d'administration et au personnel qui ont été reportés non pas en raison d'erreur, mais parce que nous en tant que groupe avons abandonné les choses. Nous voulons reconnaître cela dans nos discussions. Par exemple lorsque Steve et moi-même avons partagé des préoccupations par rapport aux avis qui sont retardés pour divers motifs. Pour le prochain cycle de gTLD, il est important pour nous et le reste de la communauté d'essayer de voir quel type d'avis le SSAC a donné pour le cycle actuel, voir quels avis ont été mis en œuvre et s'il y a eu des erreurs commises. On a travaillé en étroite collaboration avec David Conrad et aujourd'hui on a eu une réunion pour voir quels étaient les différents outils utilisés, et David n'hésite pas à me corriger dans la description que je vais faire du continu de cette réunion. La première chose c'est qu'on a proposé un processus sur la manière de prendre en considération les avis. Nous au SSAC on a tendance à voir les choses de manière inversée, mais David nous a dit que le processus est la chose la plus importante et je suis tout à fait d'accord avec lui, car ensemble on a analysé cette question. Pour ce qui concerne la responsabilité pour nous, c'est une source de préoccupation, par exemple si on regarde le 5063, où nous avons pensé qu'il était nécessaire de publier le 5063. Il y a d'autres questions qui ont été

abandonnées, on ne sait pas où elles se trouvent, on a une recommandation liée au nom de domaine internationalisé et au centre d'échange d'informations sur les marques déposées que nous avons publiées en juin 2013, et nous avons demandé une réponse écrite et nous avons eu une réponse il y a quatre jours. Le personnel dit que c'est difficile de suivre tout cela.

STEVE CROCKER :

Oui, j'aimerais vous demander de venir ici au centre de la table à côté de moi, on va faire deux choses. D'abord je vais vous présenter Melissa King, la nouvelle vice-présidente des opérations, et la raison pour laquelle nous l'avons nommée est pour nous assurer que lorsque nous recevons des avis il y a un suivi approprié. David a mis en place et supervisé les opérations du suivi des avis qui ont été soumis. Veuillez svp vous tenir au milieu de la salle pour qu'on vous voie bien. Mélissa est extraordinaire. Ce que vous venez d'entendre dit de manière très polie, c'est qu'on a écrit le 5063, on vous a donné un avis et il ne s'est rien passé, on est revenu on a écrit le 5063 et il ne s'est rien passé. Comment se fait-il, voilà ce qu'on vous a dit de manière très polie.

*L'intervenant dans la salle parle sans micro donc les interprètes ne peuvent pas traduire.

STEVE CROCKER : Ce n'est pas votre faute encore, mais ce que je veux dire clairement à tout le monde est que nous avons prêté toute particulière au fait que nous n'avons pas prêté suffisamment attention aux choses. Nous avons travaillé énormément sur ce point en nommant deux personnes. D'abord nous assurer que le processus et la structure nécessaire était en place et nous avons nommé une personne pour assurer le suivi dans chacun des cas. Pour ne pas à avoir à l'avenir ce genre de conversation.

David vous voulez venir, ajouter quelque chose par rapport à où nous en sommes par rapport à ce processus de suivi?

DAVID CONRAD : Nous avons eu une réunion avec le secrétariat du GAC hier, et une discussion intéressante. Nous voulons maintenant passer à la phase 2. On progresse énormément, je suis satisfait des efforts de Liane Champagne qui va en ressortit très rapidement. C'est en cours. L'objectif est surtout destiné aux administrateurs, ce qui nous intéresse est de voir la contribution des différentes AC qui sont engagées dans la fourniture d'avis, en particulier lorsqu'on a un portail qui ne fonctionne plus en raison d'une mauvaise utilisation du système, mais une fois que ce portail fonctionne à nouveau il y aura des gens qui pourront l'utiliser et contribuer à nous éclairer plus sur cette question.

STEVE CROCKER :

J'aimerais réunir toutes ces informations et les résumer autant que je peux. Nous voulons arriver à un stade où les avis qu'ils viennent du SSAC, du GAC, ou d'autres, même s'il y a des variations et des spécificités, d'après moi il y a quatre grandes étapes qui ont lieu : d'abord, réception des avis et bonne compréhension pour faire sûr que l'on ne le perd pas et qu'on analyse avec responsabilité cet avis. Il ne s'agit pas d'un engagement, mais d'une reconnaissance que cet avis ait été reçu et ce n'est pas un processus accessoire, car en fonction de la manière dont cet avis est rédigé il va falloir poser des questions ou pas. Deuxième étape, la partie qui concerne, peut-être moins visible, mais tout aussi importante, c'est l'analyse et l'évaluation en interne, et si l'avis peut être mis en œuvre, quelles sont les ressources impliquées, si on accepte ceci, mais pas ça, ça doit être limité dans le temps, ça ne peut pas avoir une durée infinie et ça doit être visible. On pense qu'on est maintenant en position de le faire. Troisième partie, après la phase de mise en œuvre, c'est le plan nominal, la mise en œuvre va prendre tant de temps, voilà les principales étapes qu'il faudra dépasser, quatrième phase, contrôle final pour dire qu'on l'a fait, et qu'en pensez-vous, voulez-vous en faire quelque chose ou rien n'en faire, ou merci, quelle que soit la décision prise. J'espère que nous pourrons faire cela de manière

ordonnée, c'est quelque chose de très important et j'espère qu'on pourra y parvenir, ce qu'a dit David c'est qu'il y a encore un chemin à parcourir avant que tout ce cheminement puisse avancer de manière fluide, maintenant le problème de savoir si on aime votre avis ou pas ça c'est un problème différent, mais voilà la situation actuelle. Tout le monde à l'ICANN sait qu'on a beaucoup insisté là-dessus, qu'il y a un soutien également administratif. Je ne sais pas si vous avez des commentaires, mais c'est mon point de vue sur cette question. Merci David et Melissa.

PATRIK FALTSTROM: Des questions?

RINALIA ABDUL RAHIM : Ce n'est pas une question c'est un commentaire. L'ALAC dans sa réunion avec le conseil d'administration ce matin a également soulevé la question du manque de réponses du conseil d'administration à un avis formel. Ils nous rappelés de l'ARTT2 de la recommandation 9.1 qui n'a pas répondu formellement à l'avis en temps et en heure. Steve Crocker s'est fermement engagé et disant que cela faisait partie de ses priorités et ça sera inscrit dans les statuts parce qu'il y aura une interaction avec les implications de changement de statut de la part du CCWG.

PATRICK FALSTSTROM : Merci beaucoup de ce commentaire, on sait que vous avez ajouté un commentaire par rapport à la mise en œuvre de la recommandation du ATRT2.

MIKE SILBER: Je pense que ce processus a accaparé une bonne partie de la réunion, est-ce qu'on pourrait revenir aux problèmes réels?

PATRICK FALSTSTROM : Oui, on va passer au point suivant.

WARREN KUMARI: Espace des noms uniques. Ce qu'il ne faut pas oublier c'est qu'il y a beaucoup de sous-titres, on va vous donner un aperçu général, quelques questions et Patrick va donner plus d'informations. Ce qu'il faut savoir c'est qu'il y a une grande différence entre l'espace des noms et le DNS. Le nom des espaces est le nom de tous les espaces qui peuvent exister et que vous pouvez représenter et le DNS est simplement une sous-catégorie de tout ça. Il y a toute une série de sous-catégories qu'il ne faut pas perdre de vue, par exemple Apple a son propre protocole qu'il utilise pour trouver des imprimantes ou iTunes pour trouver de la musique. Dans le groupe de travail, il y a un certain nombre de systèmes de résolution alternative de noms ainsi que de ceux qui sont les plus utilisés. Parce que le DNS est

devenu le système prédominant, la plupart des applications comprennent comment gérer les noms de type DNS. En général ils utilisent les mêmes styles et les mêmes applications. Exemple : tout ça, c'est très bien, mais il peut y avoir un conflit. Tor a environ deux millions d'utilisateurs et des dizaines de milliers de noms, et il semblerait qu'il y ait deux millions de demandes par jour pour les noms qui ne sont pas dans l'espace .ONION et qui ne sont pas supposés entrer dans le DNS et le problème c'est si .ONION demande un TLD et cela pourrait entraîner un problème. Le problème du RFC 6762 est qu'on réserve ces noms à des fins techniques. L'IETF a décidé d'utiliser ce processus pour l'espace des noms par exemple. ONION. L'IETF réserve cet espace, mais ce processus ne peut pas être étalonné donc on a essayé d'analyser comment coordonner tout ça. L'année dernière il y a eu justement un débat là-dessus, mais il faut voir ce qu'on fait en cas de conflit. C'est une question très épineuse, même au sein de l'IETF il y a des discussions en cours sur ce que représente l'espace des noms.

PATRIK FALTSTROM :

Je vais accélérer les choses. Je suis surpris et préoccupé. En fait ce n'est pas votre faute, mais d'après la présentation et la description qui a été faite, vous aurez compris qu'il n'y pas cette préoccupation au sein de l'ICANN uniquement. Il est important de l'aborder et qu'il y ait une communication avec les autres

organisations. Nous au SSAC, nous ne voulons pas que cette coopération ou non-coopération se transforme en lutte entre l'IETF et l'ICANN pour savoir qui détient l'espace des noms. Étant donné que l'espace des noms lui-même est distribué de cette manière, il est très important pour le SSAC que le SSAC soit ferme et l'ICANN aussi pour affirmer qu'il n'y a qu'une zone racine et qu'une ancre de confiance unique. Je le répète, une seule zone racine et une seule ancre de confiance c'est extrêmement important pour le DNSSEC. Deuxièmement au SSAC nous assurons d'assurer un suivi de cela, car nous commençons à travailler sur ces questions de notre côté, mais nous avons des liaisons avec l'IETF et le RSSAC, mais nous ne voulons pas que l'ICANN dépende totalement de nous pour détecter toutes ces choses. Si l'ICANN doit lancer quelque travail que ce soit dans ce domaine, l'ICANN doit d'abord envisager de coopérer avec le RSSAC, l'IETF et d'autres pour faire avancer ce travail. Lorsque l'ICANN va faire ce genre de choses, à savoir poser des questions à d'autres organisations y compris poser des questions aux SO et AC au sein de l'ICANN, il est important d'encadrer avec beaucoup de prudence ces questions, car il y a des considérations techniques et politiques par exemple ne pas mélanger les choses lorsqu'on parle de DNS et l'espace des noms, ou le DNS n'occupe une partie comme je viens de l'expliquer. Je vous laisse maintenant la parole si vous voulez intervenir pour des questions ou commentaires.

STEVE CROCKER : Est-ce que je peux demander à Cherine d'expliquer la teneur de vos explications pour les personnes moins techniciennes parmi les membres du conseil d'administration, d'après ce que vous avez dit, j'ai cru comprendre qu'il y a des différences de style. Par exemple, les demandes pour .HOME, CORP ou MAIL, on a une réponse officielle qui provient de notre division des domaines mondiaux, et ce que ça veut dire que vous allez le faire, mais pas maintenant. Ca ne veut pas dire ça. D'après ce que j'ai compris, c'est quelque chose qui est important que nous faisons.

CHERINE CHALABY: Patrik merci. J'ai entendu votre demande de collaboration, mais ça m'incite à penser est-ce que ce qui s'est passé récemment à formuler cette demande ou c'est une demande générale?

PATRIK FALTSTROM: Non il n'y a pas eu d'incident, mais à l'IETF et l'ICANN on s'inquiète de savoir qui va prendre des décisions à propos des chaînes dans l'espace des noms. C'est la question la plus importante sur laquelle on n'a pas vu tant de coordination que ça. Je pense que l'ICANN et l'IETF prennent des discussions sur cette question, mais je vais laisser Warren répondre.

WARREN KUMARI: Oui, il n'y a pas eu d'incident spécifique, mais l'IETF a récemment reçu beaucoup plus de demandes pour réserver des chaînes spécifiques en utilisant des registres spéciaux. Nous ne voulons pas que l'IETF finisse par être confronté à ce plus souvent parce qu'il y a toute une série d'implications politiques qui seraient engagés.

CHERINE CHALABY: Par rapport au RFC 6761, je crois qu'on fait une déclaration sur les problèmes? Est-ce qu'on a trouvé de nouvelles politiques, questions, est-ce que cela permet de créer une collaboration au sein de l'ICANN? Ce n'est pas très clair.

WARREN KUMARI: Le 6761 c'est en fait basé sur le 2860 qui est relatif au travail technique avec l'IANA, c'est ce qui permet cette réservation des noms d'utilisation technique. Cependant le 6761 n'est pas un excellent processus et le groupe de travail DNS a formé une équipe pour savoir comment on peut changer ceci pour avancer. Il serait bien d'avoir le point de vue de la communauté de l'ICANN.

CHERINE CHALABY: Voulez-vous en dire davantage sur la collaboration de ces questions?

DAVID CONRAD: Oui, il serait plus utile de laisser parler la personne qui s'occupe de ce groupe de travail.

SUZANNE WOOLF: Mon ami liaison au conseil de l'ICANN pourrait chanter de danser avec moi?

JONNE SOININEN: Danser peut-être, mais pas chanter.

SUZANNE WOOLF: Je commence. Il y a plusieurs choses. Effectivement j'ai beaucoup de chapeaux ici, mais en tant que coprésidente du groupe de travail, pas pour le groupe de travail, mais il est important de comprendre qu'il y a très peu de consensus en ce qui concerne la définition des problèmes et ce qu'il faut faire. En terme de processus, le .ONION la demande pour l'ajout des registres de noms d'utilisation spéciale a été très difficile. L'approbation de cette demande a fait que l'IASG a demandé au groupe de travail de commencer le processus d'examen du 6761 de manière à améliorer le processus et mieux collaborer. Il

y a du personnel de l'ICANN qui participe à ce processus, une proposition préliminaire de l'internet, la première 0.5, c'est le tout début de tenter de résoudre cette question. Il y a une collaboration qui devrait se poursuivre. C'est un peu ce qui se passe en terme de formalités.

JONNE SOININEN:

J'aimerais ajouter comme Warren l'a dit, que l'IETF a envoyé une déclaration au conseil d'administration de l'ICANN. La même déclaration a été envoyée à la GNSO pour expliquer que le processus a été démarré, je crois qu'il y a environ un an et que nous y réfléchissons, et que l'IETF encouragerait la communauté de l'ICANN à s'impliquer dans la discussion de cette question de l'IETF comme Suzanne vient de l'expliquer.

DAVID CONRAD:

Les choses deviennent un peu complexes, à mon avis, parce que la participation à l'IETF est individuelle. Si vous souhaitez que l'ICANN vienne en parler, qu'est-ce que vous suggérez?

JONNE SOININEN:

Je n'ai pas dit l'ICANN, mais la communauté ICANN. Ce que je souhaitais dire c'est que des personnes de cette communauté viennent en tant qu'individus, à titre personnel, en parler avec nous. Dans ce contexte, je peux vous dire qu'il y a un membre de

mon équipe qui fait partie de l'équipe de conception à son titre personnel et non pas en tant que représentant de ce que je fais dans mon équipe.

PATRIK FALTSTROM: La liaison de l'IAB à l'ICANN effectivement reflète le fait que nous invitons la participation des parties intéressées y compris les membres de la communauté de l'ICANN.

WOLFGANG KLEINWACHTER: Je fais partie des personnes non techniques du conseil d'administration et j'aimerais comprendre mieux la question. Je m'excuse mieux si je pose la mauvaise question, mais selon ce que j'ai compris, c'est un peu lié à la discussion mondiale sur la fragmentation de l'internet. Si on différencie entre l'espace des noms et le DNS, si on mélange le DNS avec autre chose, ce que j'entends, c'est un appel à la collaboration, mais c'est un obstacle par rapport à ce risque de fragmentation si l'espace des noms est fragmenté. Est-ce que j'ai bien compris: y a-t-il un risque et comment est-ce qu'on peut éviter que ceci se produise?

PATRIK FALTSTROM: J'aimerais commencer par expliquer un peu comment les choses fonctionnent. Nous avons plusieurs systèmes qui

utilisent l'espace des noms dont l'un est le DNS. Jusqu'à maintenant ces systèmes, nous avons eu de la chance, ont utilisé des chaînes qui auraient pu être différentes. Le local, l'onion, etc. On aurait des problèmes si onion était à la fois un TLD et s'il était utilisé pour le projecteur, car à ce moment-là on ne saurait pas où se termine l'application si on termine avec l'onion. Dans l'espace des noms tout chevauchement c'est la même chose que les rapports sur les collisions de noms que nous avons faits au SSAC. Ceci aurait un impact sur les différents protocoles. Il faut qu'il y ait une coordination lorsque nous attribuons ces chaînes qui sont utilisées dans différents protocoles de manière à ce que fait une organisation ne permet pas d'attaquer ce que fait une autre organisation, etc. Dans le guide de candidature, l'ICANN faisait référence à l'utilisation spéciale des noms, il y avait une liste qui n'était pas autorisée aux candidats. Il y a déjà une collaboration qui existe. Mais là ce dont on parle c'est d'intérêt très diversifié, multiples de différents groupes d'intérêt qui pourraient avoir besoin de faire certaines attributions pour les protocoles différents, mais pour le même espace de nom.

CHERINE CHALABY:

Vous avez posé une question, vous avez dit qui va prendre les décisions en ce qui concerne les chaînes et les espaces de nom. Je n'ai pas entendu de réponses par rapport à ça, est-ce que

souhaitez en parler davantage, ou vous souhaitez passer au sujet suivant?

PATRIK FALTSTROM : À un certain niveau, c'est exactement la question qui existe qui est sur la table pour l'instant. Parce que suivant qui vous êtes, les preneurs de décision sont plus ou moins bien définis.

GEORGE SADOWSKY: Moi au 20^e siècle j'étais dans la technique, mais ça fait longtemps qu'on est sorti du 20^e siècle, je comprends le problème et je crois qu'il y a beaucoup plus d'exemples de ce que vous avez donné en terme d'espace de noms. De toute évidence c'est un problème, et comme vous l'avez dit nous avons eu de la chance, et pourtant lorsque j'écoute ce que les gens disent j'ai la même préoccupation que Cherine, je ne vois pas exactement ce qui est recommandé pour l'avenir. L'IETF est une organisation complètement différente de l'organisation ICANN, ma solution est de s'adresser aux personnes qui s'occupent du projet et de leur dire, mais que faire, et selon ce que vous êtes en train de dire, attendez je termine. Il faut absolument qu'on en parle.

SUZANNE WOOLF: Excusez-moi, je déplace maintenant les meubles au sein de l'IETF et là c'est beaucoup plus gros comme problème.

GEORGE SADOWSKY : Nous avons un problème et il faut savoir comment le résoudre. J'admets que je n'ai pas lu le rapport qui fait référence à tout ceci et je me sens coupable, mais il faut quand même arriver à une solution. Le problème est que le CCWG, le PDG toute ces questions qui ont occupé beaucoup de place aux réunions du conseil d'administration et encore une fois nous avons un problème, mais merci d'avoir soulevé cette question.

JIM GALVIN: J'aimerais dire trois choses par rapport à la question du que faire, et la raison pour laquelle nous sommes ici en partie c'est qu'il nous faut définir ce que nous allons faire à l'avenir, quelles sont les solutions possibles. Un des messages clés que nous avons à communiquer ici était qu'il fallait une collaboration, alors pour parler plus concrètement, nous avons l'IETF, les registres des noms spéciaux, une liste de chaînes réservées pour ainsi dire qui font partie du guide du candidat. Vous avez deux listes de chaînes qui sont protégées. Que va-t-il se passer à la série suivante? Il y a une question, et entre l'ICANN et ce registre, et d'ailleurs je ne souhaite pas parler de l'ICANN de manière très spécifique nous avons l'at large, la communauté qui définit ce

qui se passe au niveau du guide du candidat, etc. Il faut quand même qu'il y a un registre spécial ici, et il faut savoir quelle est sa relation avec ce qu'on peut intégrer dans la zone racine et ce qu'on ne peut pas y intégrer. Par rapport à ce qu'a dit Cherine, à savoir qui a l'autorité qui prend la décision, c'est exactement la question. Nous soulevons la question pour dire la question est importante, c'est un de nos messages clé en terme de collaboration encore une fois, il y a différentes parties qui diront différentes choses suivant qui ils ils sont, ils vous diront qui a le droit de prendre les décisions, le fait est que nous avons actuellement deux registres de chaînes protégées pour diverses raisons, il faut absolument réconcilier le fait que ces deux choses existent. Maintenant, un des messages clés à mon avis, ce qu'il faut absolument maintenant est qu'il ne doit avoir absolument qu'une seule racine sans exception et avec le DNSSEC, il ne faut qu'il y ait une ancre de confiance, et la réponse à ces questions doit respecter ce principe. Nous ne devons pas perdre ce message non plus.

MARK SEIDEN:

Il serait peut-être bien que Suzanne explique quelles sont les différences fonctionnelles et comportementales entre quelque chose qui existe dans l'espace des noms de l'IETF comme le .ONION, et ce qui constitue un TLD dans le monde ICANN. Ou alors est-ce que c'est quelque chose qui est tellement peu défini

et que les choses ne sont pas claires entre les deux organisations, ou qu'il faut que ça soit négocié.

SUZANNE WOOLF: C'est exactement ce que disait Warren tout à l'heure, au début il a dit c'est un espace assez subtil et compliqué, et moi j'ai dit il y a très peu de consensus. Ce n'est pas ma définition, je n'ai pas à donner de définition. Je crois que ce que vous cherchez est le résultat de la conversation et du processus. Je ne connais pas l'avenir, il y a des définitions en conflit.

MARK SEIDEN: Je vois. Donc il y a un problème des chevauchements?

SUZANNE WOOLF: C'est en fait simplifier la réponse, mais on peut en rester là si vous le souhaitez.

WARREN KUMARI: Une des définitions qui n'est pas la bonne, mais qui peut faciliter la réflexion est que l'ICANN décide ce qui rentre dans la racine et l'IETF décide ce qui ne peut pas être autorisé dans la racine. Ce n'est pas exactement la bonne définition, c'est une mauvaise définition, mais cela peut aider. Déjà Jeff est debout.

STEVE CROCKER:

Moi aussi j'aurais bien aimé comprendre ce qui se passe et j'ai entendu quelque chose, qui quand même j'ai considéré comme critique. Votre définition Warren, j'aimerais la modifier un peu. Nous pouvons à l'ICANN établir une liste définitive, lorsque quelqu'un en fait nous dit je suis dans la racine on dit soit oui, soit non. Du côté de l'IETF, il y a un système de permission qui existe. Les gens peuvent créer n'importe quel système, et à l'avenir ils pourront nous dire qu'ils ont travaillé pendant un certain temps, nous avons beaucoup d'utilisateurs donc protégez le nom. On ne vous avait jamais demandé la permission, et c'est ce qui s'est passé avec le .ONION, le .LOCAL et d'autres noms de la société. Dans un espace très vaste où on peut prendre de telles décisions ou personne n'est affecté, c'est très bien, mais de plus en plus l'espace va être dense et il y aura des collisions. Je n'ai encore vu personne du côté de l'IETF parler de cette question de la collision des noms alors que du côté de l'ICANN on part du principe qu'il y aura des conflits. À mon avis il y a une différence culturelle parce qu'il n'y a pas encore eu d'accord sur le contrôle de l'espace des noms et nous pensons que cela est nécessaire.

MIKE SILBER:

Je crois que la discussion a progressé de manière très utile et intéressante. Maintenant, selon ce que moi je comprends, il existe une tendance dans la communauté de l'ICANN à rejeter

ces questions difficiles à certaines communautés, car elles peuvent nous aider, par exemple le SSAC. Vous nous dites que c'est trop important pour que ce soit simplement le SSAC qui s'en occupe. Il pourrait y avoir des opinions qui ne se rejoignent pas au sein du SSAC. Lorsqu'on élargit la conversation on inclut des intérêts commerciaux et là il y a beaucoup de choses à dire. Comment on obtient un gTLD sans payer, ou alors j'ai une marque de commerce et je suis obligé d'obtenir telle ou telle TLD sans avoir à passer par un processus de candidature, et il y a des gens de l'autre côté qui diront oui, ce n'est pas ascendant et il y a un problème d'intérêt public. Je crois que ceci représentera un excellent test. Comment pouvons-nous être fidèle au modèle multipartite qui ne veut pas dire que tout le monde décide, mais en tout cas que plusieurs points de vue sont pris en considération dans le processus, mais ce que j'entends également de manière très claire c'est que la communauté de l'ICANN doit être davantage impliquée, le personnel de l'ICANN doit communiquer davantage avec vous, de manière à ce que nous sachions ce qu'elle pense, mais cela ne veut pas dire qu'on ne fait rien. Pour résumer tout ceci. Ceci doit devenir beaucoup plus important en termes de priorités, mais il faut également définir quelles sont les personnes qui seront les personnes de contact avec qui on pourra communiquer. J'imagine que David et Suzanne sont les liaisons, mais plutôt que d'entrer dans le feu de l'action, ce qui pourrait être dangereux, il faut continuer

d'approfondir nos connaissances là-dessus. Cette séance est très utile pour ça.

PATRIK FALTSTROM: C'est un très bon résumé de la séance. En ce qui concerne le rôle du SSAC, par rapport à ce que vous venez de dire sur la séance, je pourrais dire la même chose. Nous prenons ceci en considération du point de vue du SSAC, mais c'est un point de vue technique. Quoiqu'il arrive du point de vue technique, nous sommes conscients du fait que cela a des effets secondaires. Oui, il y aura des cas où on dira certaines choses sur ce sujet, on nous posera des questions sur ce sujet qui auront certaines réponses et ce que nous disons aura des effets et nous devons le prendre en considération. Nous ne souhaitons pas au niveau du SSAC nous retrouver dans une situation où il y a une collision de noms, ou des certificats qui posent problème encore une fois. Si nous n'y avons pas pensé, nous en tant que la communauté mondiale, qu'allons-nous faire à l'avenir. Du point de vue du SSAC, tous nous avons à bien réfléchir à notre responsabilité par rapport à ce qui pourrait se produire. Merci Mike. Il nous reste dix minutes, je voudrais utiliser cette opportunité de parler des préoccupations relatives au roulement qui concerne la zone racine, j'ai passé un peu plus de temps sur les autres points, et c'était volontaire, Russ, j'ai réduit votre temps de parole, mais

une des raisons pour cela est que ce point fait partie du SAC 063. Vous pouvez le lire dans les documents. Russ Allez-y.

RUSS MUNDY:

Merci Patrik, et merci au conseil d'administration de nous écouter pendant cette séance, c'est très apprécié. D'une certaine manière, j'ai sans doute le point le plus facile à aborder parce que les choses sont relativement claires, la zone racine du DNS, la zone racine de l'ICANN, a été signée il y a plus de cinq ans et la clé utilisée pour signer la zone racine doit changer. C'est ce qu'on appelle dans la communauté technique le roulement de clé. S'ils ont inventé le terme roulement de clé, c'est de cela qu'on parle. Il y a une clé utilisée pour une fonction qui doit être remplacée par une autre clé, de manière à effectuer la même fonction. Il y a une large gamme de niveaux de compréhension par rapport à cet espace de problème de manière générale, la compréhension du DNSSEC de la clé utilisée et dont on parle c'est la clé de signature de clé. Elle est particulièrement importante parce que comme on l'a mentionné tout à l'heure, ce sont des ancres de confiance pour la racine. La partie publique de la signature de clé est l'ancre de confiance pour la racine. Toute personne qui utilise le DNSSEC dans le cadre de la structure des normes définies utilise cette clé. Il est donc extrêmement important lorsque ce roulement de clé se produit que les choses soient faites de manière avec

beaucoup de précautions, voilà pourquoi nous avons écrit le SAC 63. Nous l'avons publié en février 2013, et la réponse initiale reçue une fois que le conseil d'administration avait agi dessus, ce qui nous est revenu est une date butoir de mars 2014. Nous sommes fin 2015, et personne n'a répondu de manière officielle au SSAC, alors que pour nous c'est une question technique très importante. Dans le rapport et c'est d'ailleurs la raison où un important aspect de la publication du SSAC 73 est que nous n'avions pas eu de retour là-dessus. L'étude qui a été soumise au commentaire public finalement a été liée au document de conception publié. J'aimerais parler des cinq points, car je pense qu'ils correspondent aux cinq recommandations initiales. Un des problèmes que nous voyons en plus du fait que nous n'avions pas eu de retour, c'est que le travail fait récemment n'avait pas semblé correspondre aux autres activités faites par le passé. Nous ne sommes pas sûrs de savoir s'il y a eu suffisamment de communication, de réflexion universelle par rapport au changement du KSK de la racine. Cela ne veut pas dire que ce que nous avons publié en 2013 est parfait, mais il serait quand même utile d'avoir un point de vue sur ce qui n'était pas bon, et sur ce qui était bon. Les cinq points sont indiqués dans le rapport et nous pensons qu'ils sont toujours importants, mais ce qui nous préoccupe, ce qui nous inquiète est le manque de directives et c'est ce qui nous intéresse. Étant donné les délais je vais m'arrêter là, j'aimerais encourager le

conseil d'administration à regarder ce que nous avons écrit, et j'imagine que Ron pourra vous en dire plus là-dessus plus tard. Ce qui nous intéresse c'est d'avoir davantage d'informations et de points de vue de la part du conseil.

STEVE CROCKER:

J'ai demandé à Asha, une personne qui n'est pas spécialisée en technologie de regarder ceci, j'aimerais appuyer ce que vous venez de dire, vous avez mentionné qu'il y a un certain historique là-dessus, nous avons eu une session assez difficile, je crois que c'était en 2009, un an avant la signature de clé et nous avons anticipé le besoin d'un roulement de clé pour justement s'entraîner, nous nous étions dit qu'il fallait le faire plus souvent, plus tôt, etc. Finalement, cela n'a pas eu d'impact. Je pourrais vous dire ce que je pense de tout ça, mais effectivement il faut absolument que cette question ait davantage de visibilité. David est-ce que vous souhaitez parler des processus à l'interne, ou Asha?

ASHA HEMRAJANI:

Merci Steve, ce n'est pas que je ne comprends pas la technique, mais je comprends une autre technique, alors merci Russ d'avoir abordé ce sujet. Je comprends votre frustration. Comme vous l'avez mentionné, il y eu une période de commentaires publics qui vient de se terminer le 5 octobre, je ne sais pas si vous êtes

au courant, il y a eu un rapport sur les commentaires fait par le personnel, publié hier. Selon ce que je comprends, le personnel est toujours en train de mettre au point le plan pour le roulement, les choses ne sont pas finalisées, nous comprenons vos préoccupations par rapport au plan de roulement, nous sommes conscients des cinq recommandations et souhaitons mieux comprendre vos préoccupations par exemple, je ne sais pas si vous aviez des recommandations sur l'environnement de réseaux sur l'ensemble des tests, je vais demander à David de nous faire des commentaires sur les cinq recommandations, à moins que vous ayez quelque chose à rajouter?

WARREN KUMARI:

Il est très clair qu'il y a au moins certains utilisateurs du DNS qui seront affectés et ne pourront pas résoudre leur nom, parce que c'est très grand comme changement. Il faut que le conseil soit conscient du risque. Il y a certaines personnes qui vont avoir des problèmes sur internet et cela représente un réel problème en termes de relation publique.

ASHA HEMRAJANI:

Nous sommes conscients du risque et voilà pourquoi nous souhaitons faire les choses de manière aussi adéquate que possible avec autant de perspective que possible. Je vais

demander à David de passer en revue les cinq recommandations.

RUSS MUNDY:

Réponse rapide, est-ce que nous avons les individus spécifiques? Non, il y a un certain nombre d'entre nous qui ont un point de vue spécifique, différentes perspectives, mais le problème à la base est qu'il ne semble pas y avoir d'ensemble de choses cohésives et bien réfléchies, et même par rapport au travail fait précédemment à Berlin avec l'IETF il y a une période de commentaires par rapport à ce qui avait eu lieu là-bas par rapport au SAC 63, je ne pense pas qu'ils soient gênés par ce qui se passe actuellement, mais nous aimerions que ça soit l'ensemble de problèmes qui soient considérés.

RAM MOHAN:

Très brièvement, j'aimerais également résumer le processus, et savoir qui a fait quelque chose et qui n'a rien fait. Il est important qu'il soit clair aux yeux des membres du conseil d'administration que la clé pour la zone racine a des conséquences significatives et qu'il y existe certaines recommandations spécifiques et il est surprenant de voir que ça s'est passé il y a presque un an et demi, et qu'on n'a pas beaucoup diffusé.

STEVE CROCKER: Oui, lorsqu'on parle en fait en termes de risques, et lorsque je parle de risques je pense en terme du fait que quelque chose peut se passer ou ne pas se passer. S'il n'y a pas de risques, mais ça va faire mal. La question est de savoir comment ça va coûter. En terme de clarté, je suis tout à fait de votre côté pour dire qu'il faut être clair par rapport au fait qu'il y aura un certain niveau de dommages, on ne sait pas quelle sera l'ampleur de ce dommage, on aurait dû le faire avant. Je pense qu'il faudrait éviter que la communauté passe à nouveau par cette expérience. Je pense donc qu'il est temps maintenant de faire face à cela, et je suis ravi que le SSAC ait choisi de mettre l'accent là-dessus et sachez que de notre côté on va s'assurer de ne pas perdre cela de vue.

ASHA HEMRAJANI: Oui, je voulais passer en revue chacune de ces cinq recommandations et vous dire ce qu'on en pense. Je sais qu'on n'a pas beaucoup de temps, mais il serait bon de les passer en revue.

DAVID CONRAD: Excusez-nous si on dépense un peu le temps. Première recommandation l'ICANN doit entreprendre un effort de

communication pour faire part des recommandations et processus aussi vite que possible. Dans l'état actuel des choses, nous sommes sur le point de développer un processus. Il sera peut-être prématuré de parler d'un processus. Nous avons toutefois travaillé pour participer à des fora techniques pour expliquer que nous allons faire un roulement de la clé, nous sommes en train de travailler avec l'équipe de communication de l'ICANN pour développer un mécanisme à beaucoup plus large échelle pour publier des informations sur le roulement de la clé, du KSK, en termes de calendrier ce qu'on fait actuellement est qu'on est en train de développer un plan, on n'a pas encore fixé les mécanismes pour que la communauté nous dise quand il va y avoir ce roulement de clé, ça fera l'objet d'autres discussions. En ce qui concerne la recommandation 2, l'ICANN devrait créer un climat de représentativité afin d'analyser les comportements pour résoudre les mises en œuvre et l'environnement du réseau. Nous avons mis en place des tests et je pense que nous les avons mis en place pour pratiquement la totalité de la mise en œuvre du DNSSEC, et donc ce banc d'essai on l'utilise pour analyser les comportements, nous n'avons pas de version précédente de ce logiciel, on en a quelques-unes, mais pas toutes, pas une liste complète, ce qu'on va faire à l'avenir c'est d'étendre la configuration de réseau, nous avons toute une série de VM et des racines de banc d'essai, donc on n'est pas en train de procéder ni à des essais ni

à des configurations de réseau non usuelles. Recommandation 3, l'ICANN devrait créer des mesures claires pour des niveaux acceptables de rupture provenant d'un roulement de clé, et je serais ravi d'entendre des suggestions du SSAC afin de fixer des objectifs en terme de mesures claires, qu'est-ce qu'on entend exactement par rupture, ça c'est mon commentaire personnel, je ne parle pas au nom du conseil d'administration. Je ne suis pas certain de cela. Recommandation 4, l'ICANN devrait créer un développement pour des procédures rollback à mettre en place lorsque le roulement a affecté la stabilité opérationnelle au-delà d'une limite raisonnable, là encore définir ce qu'est encore une limite raisonnable, pour ce faire il serait peut-être utile d'obtenir la contribution du SSAC. Nous devons également analyser les implications du roulement, et savoir à quel moment il serait plus problématique de ne pas se retirer. Également savoir qu'à un certain autre moment il ne sera plus possible de se retirer, savoir ce qu'il faudra faire à ce moment. On n'a pas de solutions toutes faites. Recommandation 5, l'ICANN devrait collecter autant d'information possible quant à l'impact du roulement de la clé, pour fournir des informations ou des contributions sur la planification des roulements futurs. Nous sommes sur le point de déployer des systèmes de mesure pour surveiller la racine et d'autres parties du DNS, et tenter d'établir un seuil de comportement, et lorsque nous ferons le roulement nous pourrons utiliser ce système de mesure pour voir quels sont les

changements qui se produisent et quels sont les enseignements qu'on peut tirer de ce roulement. Il s'agit de choses en cours, pour ce qui concerne la recommandation numéro 3, et certaines de ces questions ont été examinées par l'équipe de conception. Comme Asha l'a dit, ce rapport va faire l'objet de commentaires publics, ces commentaires vont être renvoyés à l'équipe de conception et seront utilisés afin à modifier le projet de rapport et en faire un rapport final. Il y a des téléconférences, des réunions face à face de l'équipe de conception ici à Dublin, malheureusement je ne vais pas pouvoir participer à ces réunions et normalement les recommandations devraient être finalisées et être prêtes pour le développement du plan de roulement actuel. Voilà l'état actuel des choses pour répondre à votre question.

RUSS MUNDY:

Merci beaucoup, David, c'est très utile. Ce qui est important maintenant c'est qu'on a réussi à vous faire venir ici à la table, c'est une excellente chose. Nous aimerions qu'à un certain moment on obtienne d'autres réactions par rapport à ce qui se passe, mais nous voulions présenter cela et que les membres du conseil d'administration en aient conscience.

ASHA HEMRAJANI: Merci Russ, je pense qu'on va poursuivre le dialogue là-dessus. Nous voulions, comme David l'a dit, obtenir des informations quant au banc d'essai, savoir ce qu'est une rupture acceptable, on voulait avoir des précisions là-dessus pour progresser et au sein du conseil d'administration on a pensé à faire de cette question. Nous considérons cette question comme extrêmement importante.

PATRIK FALTSTROM: Merci beaucoup. Si voulez lire le SAC73, vous verrez ce qu'on y souligne et les questions dont il est question dans cinq de ces recommandations visent à ce que l'équipe de conception démontre qu'ils prennent en considération chacune de ces questions. Bien sûr, c'est difficile de définir ce que sont les risques acceptables sur lesquelles on sera ravi de continuer à parler avec vous. Mais ça si vous intéresse, lisez le document SAC73 qui présente le point de vue actuel du SSAC sur ces cinq recommandations.

ASHA HEMRAJANI: Merci beaucoup Patrik. Je vais orienter le conseil d'administration sur cette question, n'hésitez pas à me contacter.

PATRIK FALTSTROM: Merci beaucoup. Nous avons pris un petit retard de 15 minutes, merci aux membres du conseil d'administration et merci à tous de votre participation.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]